

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1611 083

Le 16 novembre 2016

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ chapitre A-2.1) concernant les policiers et les communautés culturelles.**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 7 novembre 2016, visant à obtenir divers documents concernant les policiers et les communautés culturelles, plus précisément :

1. Nombre de policiers issus des minorités culturelles au sein de la Sûreté par rapport au nombre total de policiers;
2. Statistiques détaillant les origines ethniques et culturelles des policiers de la Sûreté;
3. Pourcentage de femmes parmi les policiers de la Sûreté.

Ces données sont accessibles sur le site Internet de la Sûreté du Québec. Par conséquent, nous vous invitons à consulter la section 5.6 : *Embauche et représentativité des membres des groupes cibles*, plus précisément à la page 99, de notre dernier Rapport annuel de gestion :

<http://www.sq.gouv.qc.ca/mission-et-services/publications/rapport-annuel-de-gestion-2015-2016.pdf>

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé
ÉMILIE ROY
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,